

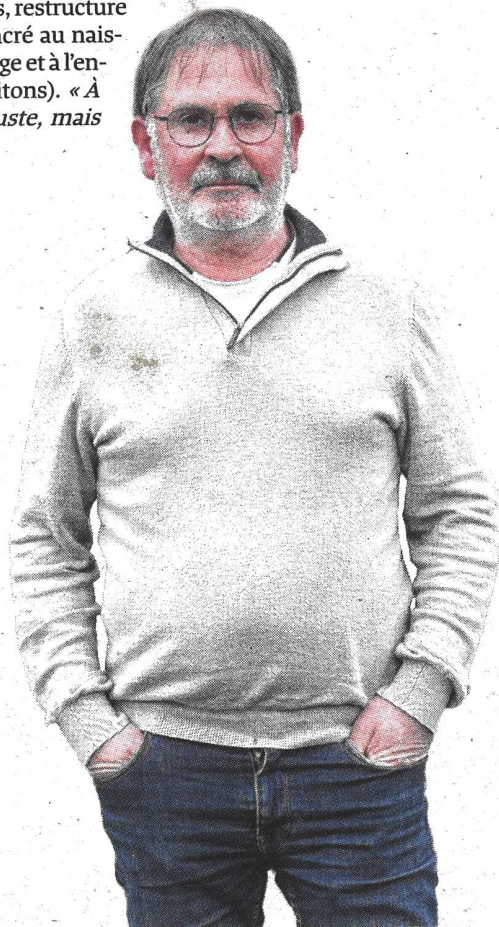
LE MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE PÉNALISE L'ÉLEVAGE

# PAS DE SALARIÉ, MOINS DE TRUIES

Dominique Moréac, de Séglien (56), a diminué son effectif de truies, passant de 450 à 350 truies. La raison ? Les candidats à l'embauche font défaut.

➤ À 45 ans passés, il pensait lever le pied. Dominique Moréac avait repris l'élevage de porcs d'un voisin (et 50 hectares) pour passer de 180 truies naisseur-engraisseur à 450 truies avec la moitié des animaux élevés (sur deux sites distants de 6 km). C'était il y a une douzaine d'années. « *Jusqu'alors, je travaillais seul sur mon élevage, avec 50 hectares de culture. J'ai repris un autre élevage pour pouvoir embaucher, me libérer certains week-ends, prendre plus de vacances mais aussi avoir le plaisir de travailler en équipe, échanger, confronter les idées, dans le souci d'optimiser les résultats techniques* ». Il embauche deux salariés, restructure ses deux sites, l'un consacré au naisseur, l'autre au post-sevrage et à l'engraissement (vente de laitons). « *À trois personnes, c'était juste, mais*

2 000 € net,  
pour une personne  
capable de travailler  
en autonomie.



⊕ Dominique Moréac travaille avec son fils sur un élevage de 350 truies.

*ça passait. L'une des salariés, Claire, qui est restée quelques années, était compétente; je pouvais lui confier des responsabilités; elle travaillait en autonomie* ». Les résultats techniques suivent; l'éleveur sèvre près de 13 000 porcelets environ chaque année dans un bon cadre sanitaire, hérité d'un passé de multiplicateur (mesures de biosécurité, douches à l'entrée des porcheries).

## Un départ non compensé

Sur le second poste, le turn-over est important. « *Les salariés se succédaient; ça devenait compliqué* ». En février 2017, Brendan, son fils, qui travaillait à l'extérieur, revient sur l'exploitation. En août 2020, Claire, la salariée, décide de quitter l'élevage. « *Elle a trouvé un poste, plus près de chez elle. Un choix que je respecte* ». Branlebas de combat pour recruter une troisième personne, en relançant tous les réseaux: Anefa, Pôle emploi, le groupement, le bouche-à-oreille. Le salaire proposé est attirant: 2 000 € net, pour une personne capable, rapidement, de travailler en autonomie. « *Deux candidats se sont proposés depuis l'annonce du départ de ma salariée, dont un de 63 ans. Ils ne connaissaient pas le travail en élevage* ». Difficile, malgré les motivations des candidats, d'embaucher. « *Séglien et le Centre-Bretagne ne font pas rêver. Il y a le climat, l'éloignement et peu de production porcine. J'ai rencontré également un vétérinaire bulgare, qui ramassait des légumes. Il est parti en Angleterre chercher meilleure fortune* ».

## Cent truies en moins

« *Face à ce problème de recrutement, j'ai pris la décision de diminuer l'effectif de truies en septembre 2020 et de changer la conduite* ». Le troupeau est désormais géré en 5 bandes de 65 truies pour optimiser le travail (au lieu de 10 bandes de 45). « *Au niveau économique, ce n'est pas un problème.*